Docusign Envelope ID: 84E77925-B72C-4633-9391-A933B5D8A7D8

ABMI INSTITUTE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 24.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 28 ALLEE D'AQUITAINE – CITYLIFE – 92000 NANTERRE
950 573 857 RCS NANTERRE
(Ci-après la « **Société** »)

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Proposition de la décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique,

DECIDE d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à **- 5.389 euros** de la manière suivante :

- En totalité au compte « Autres Réserves » lequel est ainsi ramené à 49.016 euros.

RAPPELLE conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Associée Unique

L'Associée Unique adopte cette décision

Certifié conforme

Signé par :
François LABORDE
CCF52EF57993482...

Le Président
La société FINANCIERE ABMI
Représentée par François LABORDE

Docusign Envelope ID: 84E77925-B72C-4633-9391-A933B5D8A7D8

ABMI INSTITUTE

28 Allée d'Aquitaine

92000 NANTERRE

Comptes au 31/12/2024

Certifiés conformes, le représentant légal

Signé par :
François LABORDE
CCF52EF57993482...

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				5 988
Autres créances	76 435		76 435	14 898
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	4 116		4 116	66 575
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**80 551**		**80 551**	**87 461**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**80 551**		**80 551**	**87 461**

Rubriques		31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	(dont versé : 24 000)	24 000	24 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		2 400	2 400
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)	54 405	70 313
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-5 389	-15 907
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		**75 417**	**80 806**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 134	5 657
Dettes fiscales et sociales			998
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES		**5 134**	**6 655**
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		**80 551**	**87 461**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				4 640
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				**4 640**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			1	
PRODUITS D'EXPLOITATION			**1**	**4 640**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			5 480	5 745
Impôts, taxes et versements assimilés				15 059
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			**5 480**	**20 805**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-5 479**	**-16 164**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			90	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**90**	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			**90**	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-5 389**	**-16 164**

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		257
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**257**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**257**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**91**	**4 897**
TOTAL DES CHARGES	**5 480**	**20 805**
BENEFICE OU PERTE	**-5 389**	**-15 907**

Docusign Envelope ID: 84E77925-B72C-4633-9391-A933B5D8A7D8

ABMI INSTITUTE
28 Allée d'Aquitaine
92000 NANTERRE

Annexes

Docusign Envelope ID: 84E77925-B72C-4633-9391-A933B5D8A7D8

Société par actions simplifiée au capital de 24 000 euros
Siège social : 28 allée d'Aquitaine 92000 NANTERRE
RCS 950 573 857

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui ont été arrêtés le 13 juin 2025 par le Président.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles et les méthodes comptables sont conformes à la réglementation ANC n°2017-01 du 5 mai 2017, modifiant l'annexe du règlement ANC n°2014-03 du 15 juin 2014 modifié relatif au PCG.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

PERMANENCE DES METHODES

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Evènements géopolitiques

Dans le cadre de l'exercice 2024, notre société n'a pas été directement affectée par les événements géopolitiques majeurs, tels que le conflit en Ukraine et au Proche-Orient. Par conséquent, aucun impact significatif n'a été observé sur notre situation patrimoniale, financière ou notre résultat.

Le 16 février 2024, Monsieur Vincent Coënt a été remplacé par Monsieur François Laborde en tant que Président de la société FINANCIERE ABMI, qui est notre Présidente et associée unique.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur brute des éléments incorporels et corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif):

Immobilisations	Amortissements
Frais constitution	20 % L

Docusign Envelope ID: 84E77925-B72C-4633-9391-A933B5D8A7D8

Recherche et développement	20% L
Install. générales agencts, aménagts	12.50 % L
Logiciels et brevets	33 % L
Matériel et outillages industriel	33 % L
Matériel de bureau	33 % L
Matériel de transport	33 % L
Matériel informatique	33 % L
Mobilier	20 % L

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

VALEURS BANCAIRES

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La société comptabilise une provision pour risque et charge lorsqu'il est probable qu'un évènement en cours ou survenu avant la clôture de l'exercice génère une sortie de ressources sans contrepartie à l'égard d'un tiers.

Sur les risques de litiges prud'homaux, la société a décidé de mettre en application une provision basée sur l'évaluation du risque réel faite par les cabinets d'avocats. En cas de licenciement abusif, la société applique le plafonnement des indemnités accordées aux prud'hommes, selon le barème Macron.

AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés : Néant.
Engagements reçus : Néant.

PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées ont été conclues aux conditions normales de marché.

TAUX D'IMPOSITION

Le taux d'imposition appliqué par la société est de 25%.

CENTRALISATION TRESORERIE

Depuis le 13/11/2024, la structure HOUSE OF HR France a mis en place une centralisation de trésorerie automatisée avec la banque Société Générale afin de remonter les excédents de trésorerie des filiales.

Docusign Envelope ID: 84E77925-B72C-4633-9391-A933B5D8A7D8

Une convention de trésorerie a été signée entre House of Hr France et l'ensemble des filiales du groupe ABMI. La rémunération prévoit un taux EURIBOR 1 mois sur les positions créditrices et un taux EURIBOR 1mois +0,75 points sur les positions débitrices.

Les flux de nivellement sont suivis dans un compte courant financier de Cash Pool avec ABMI GROUPE (sub-pool leader) dont la position au 31 décembre 2024 présente une créance de 60 075,21 €.

Les intérêts rémunérant ces positions de flux nivellement s'élèvent en 2024 à 90,21 € de produits d'intérêts.

INTEGRATION FISCALE (IS)

La société est intégrée fiscalement par la société HOUSE OF HR France 47 avenue George V, 75008 Paris (918 333 717 R.C.S Paris), en application du régime d'intégration fiscale des filiales contrôlées à plus de 95% prévu aux articles 223A et suivants du code Général des Impôts.

Au titre de chacun des exercices sociaux au cours desquels les résultats des Filiales sont pris en compte pour le calcul du résultat d'ensemble du Groupe Intégré, els Filiales versent à la société Mère, à titre de contribution au paiement de IS dû à raison des résultats réalisés par le Groupe Intégré, un montant d'impôt correspondant à l'IS et aux contributions que les Filiales auraient dû verser au Trésor Public si elles n'avaient pas été membres dudit Groupe Intégré.

Pour chacun des exercices d'appartenance des Filiales au Groupe Intégré, ces charges d'IS et de contributions sont donc déterminées à partir du tableau 2058-A bis inséré dans la déclaration fiscale des Filiales, c'est-à-dire, en particulier, après imputation, dans les conditions de droit commun, des déficits et intérêts réputés différés générés par les Filiales, antérieurement comme postérieurement à leur entrée dans le Groupe intégré.

Au 31 décembre 2024, la société ne présente pas de dette et de créance auprès de la tête d'intégration fiscale 2024 la société HOUSE OF HR France.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application de l'article 833-14 du PCG, ces informations ne sont pas fournies car la société est incluse dans un périmètre de consolidation.

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	14 804	14 804	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	1 556	1 556	
Groupe et associés	60 075	60 075	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	**76 435**	**76 435**	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 134	5 134		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**5 134**	**5 134**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

Docusign Envelope ID: 84E77925-B72C-4633-9391-A933B5D8A7D8

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40800000	FACTURES NON PARVENUES	5 133,60	5 076,00	57,60
40810000	FNP GROUPE		581,39	-581,39
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**5 133,60**	**5 657,39**	**-523,79**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
44860000	AUTRES CHARGES A PAYER	-1 556,00		-1 556,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**-1 556,00**		**-1 556,00**
TOTAL CHARGES A PAYER		**3 577,60**	**5 657,39**	**-2 079,79**

Docusign Envelope ID: 84E77925-B72C-4633-9391-A933B5D8A7D8

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	80 806
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	80 806

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves	15 907	
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		15 907
Résultat de l'exercice	5 388	
SOLDE	**5 388**	

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	75 418

Docusign Envelope ID: 84E77925-B72C-4633-9391-A933B5D8A7D8

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 500			16
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Docusign Envelope ID: 84E77925-B72C-4633-9391-A933B5D8A7D8

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
House Of HR Holding B.V. Flight Forum 40 - 5657BD EINDHOVEN - PAYS BAS	NV	1 083 890 763	100,00 %

AGIF AUDIT & CONSEIL
CRCC

« ABMI INSTITUTE »
Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 24 000 €

Siège social :
28 allée d'Aquitaine - Citylife
92000 NANTERRE

950 573 857 RCS NANTERRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31/12/2024

A l'Associé Unique, la SAS ABMI GROUPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU **ABMI INSTITUTE** relatifs à l'exercice clos le **31/12/2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SASU à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SASU ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Servon, le 10/06/2025

AGIF AUDIT ET CONSEIL
Commissaire aux comptes
Représenté par **Sandrine ITHIER**



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				5 988
Autres créances	76 435		76 435	14 898
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	4 116		4 116	66 575
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**80 551**		**80 551**	**87 461**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**80 551**		**80 551**	**87 461**

Rubriques			31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	(dont versé :	24 000)	24 000	24 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			2 400	2 400
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	54 405	70 313
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			-5 389	-15 907
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**75 417**	**80 806**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS				
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			5 134	5 657
Dettes fiscales et sociales				998
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**5 134**	**6 655**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**80 551**	**87 461**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				4 640
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				**4 640**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			1	
PRODUITS D'EXPLOITATION			**1**	**4 640**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			5 480	5 745
Impôts, taxes et versements assimilés				15 059
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			**5 480**	**20 805**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-5 479**	**-16 164**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			90	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**90**	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			**90**	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-5 389**	**-16 164**

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		257
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**257**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**257**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**91**	**4 897**
TOTAL DES CHARGES	**5 480**	**20 805**
BENEFICE OU PERTE	**-5 389**	**-15 907**

Société par actions simplifiée au capital de 24 000 euros
Siège social : 28 allée d'Aquitaine 92000 NANTERRE
RCS 950 573 857

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui ont été arrêtés le 13 juin 2025 par le Président.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles et les méthodes comptables sont conformes à la réglementation ANC n°2017-01 du 5 mai 2017, modifiant l'annexe du règlement ANC n°2014-03 du 15 juin 2014 modifié relatif au PCG.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

PERMANENCE DES METHODES

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Evènements géopolitiques

Dans le cadre de l'exercice 2024, notre société n'a pas été directement affectée par les événements géopolitiques majeurs, tels que le conflit en Ukraine et au Proche-Orient. Par conséquent, aucun impact significatif n'a été observé sur notre situation patrimoniale, financière ou notre résultat.

Le 16 février 2024, Monsieur Vincent Coënt a été remplacé par Monsieur François Laborde en tant que Président de la société FINANCIERE ABMI, qui est notre Présidente et associée unique.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur brute des éléments incorporels et corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif):

Immobilisations	Amortissements
Frais constitution	20 % L

Recherche et développement	20% L
Install. générales agencts, aménagts	12.50 % L
Logiciels et brevets	33 % L
Matériel et outillages industriel	33 % L
Matériel de bureau	33 % L
Matériel de transport	33 % L
Matériel informatique	33 % L
Mobilier	20 % L

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

VALEURS BANCAIRES

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La société comptabilise une provision pour risque et charge lorsqu'il est probable qu'un évènement en cours ou survenu avant la clôture de l'exercice génère une sortie de ressources sans contrepartie à l'égard d'un tiers.

Sur les risques de litiges prud'homaux, la société a décidé de mettre en application une provision basée sur l'évaluation du risque réel faite par les cabinets d'avocats. En cas de licenciement abusif, la société applique le plafonnement des indemnités accordées aux prud'hommes, selon le barème Macron.

AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés : Néant.
Engagements reçus : Néant.

PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées ont été conclues aux conditions normales de marché.

TAUX D'IMPOSITION

Le taux d'imposition appliqué par la société est de 25%.

CENTRALISATION TRESORERIE

Depuis le 13/11/2024, la structure HOUSE OF HR France a mis en place une centralisation de trésorerie automatisée avec la banque Société Générale afin de remonter les excédents de trésorerie des filiales.

Une convention de trésorerie a été signée entre House of Hr France et l'ensemble des filiales du groupe ABMI. La rémunération prévoit un taux EURIBOR 1 mois sur les positions créditrices et un taux EURIBOR 1mois +0,75 points sur les positions débitrices.

Les flux de nivellement sont suivis dans un compte courant financier de Cash Pool avec ABMI GROUPE (sub-pool leader) dont la position au 31 décembre 2024 présente une créance de 60 075,21 €.

Les intérêts rémunérant ces positions de flux nivellement s'élèvent en 2024 à 90,21 € de produits d'intérêts.

INTEGRATION FISCALE (IS)

La société est intégrée fiscalement par la société HOUSE OF HR France 47 avenue George V, 75008 Paris (918 333 717 R.C.S Paris), en application du régime d'intégration fiscale des filiales contrôlées à plus de 95% prévu aux articles 223A et suivants du code Général des Impôts.

Au titre de chacun des exercices sociaux au cours desquels les résultats des Filiales sont pris en compte pour le calcul du résultat d'ensemble du Groupe Intégré, els Filiales versent à la société Mère, à titre de contribution au paiement de IS dû à raison des résultats réalisés par le Groupe Intégré, un montant d'impôt correspondant à l'IS et aux contributions que les Filiales auraient dû verser au Trésor Public si elles n'avaient pas été membres dudit Groupe Intégré.

Pour chacun des exercices d'appartenance des Filiales au Groupe Intégré, ces charges d'IS et de contributions sont donc déterminées à partir du tableau 2058-A bis inséré dans la déclaration fiscale des Filiales, c'est-à-dire, en particulier, après imputation, dans les conditions de droit commun, des déficits et intérêts réputés différés générés par les Filiales, antérieurement comme postérieurement à leur entrée dans le Groupe intégré.

Au 31 décembre 2024, la société ne présente pas de dette et de créance auprès de la tête d'intégration fiscale 2024 la société HOUSE OF HR France.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application de l'article 833-14 du PCG, ces informations ne sont pas fournies car la société est incluse dans un périmètre de consolidation.

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	14 804	14 804	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	1 556	1 556	
Groupe et associés	60 075	60 075	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	**76 435**	**76 435**	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 134	5 134		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**5 134**	**5 134**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40800000	FACTURES NON PARVENUES	5 133,60	5 076,00	57,60
40810000	FNP GROUPE		581,39	-581,39
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**5 133,60**	**5 657,39**	**-523,79**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
44860000	AUTRES CHARGES A PAYER	-1 556,00		-1 556,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**-1 556,00**		**-1 556,00**
TOTAL CHARGES A PAYER		**3 577,60**	**5 657,39**	**-2 079,79**

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	80 806
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	80 806

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves	15 907	
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		15 907
Résultat de l'exercice	5 388	
SOLDE	**5 388**	

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	75 418

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 500			16
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
House Of HR Holding B.V. Flight Forum 40 - 5657BD EINDHOVEN - PAYS BAS	NV	1 083 890 763	100,00 %